



## **Paul François ARRIGHI, une certaine volonté d'ouverture dans la continuité des actions de son prédécesseur au MEDEF Deux-Sèvres**

jeudi 29 mai 2008, par [lpe](#)



**Paul François ARRIGHI**, Directeur régional du groupe Eiffage

Construction, vient de succéder à Julien GAROFALO à **la Présidence du MEDEF Deux-Sèvres**. Une page se tourne donc et de nombreux "chantiers" attendent le nouveau Président de l'organisation interprofessionnelle : mise en place d'un(e) délégué(e) général(e), mobilisation des chefs d'entreprises autour des mandats dans les organisations paritaires (notamment les élections prud'hommales de fin 2008), mise en place de nouvelles actions au profit des adhérents... c'est dans ce contexte que nous avons rencontré Monsieur ARRIGHI pour un entretien exclusif :

**Le Petit économiste** : **"Monsieur ARRIGHI, comment concevez-vous votre mandat de Président ?**

**Paul-François ARRIGHI** : *Succéder à un Président qui a mené de nombreuses actions pour le MEDEF du département pendant 30 ans n'est pas aisé. Je vais donc m'attacher à **oeuvrer dans la continuité de ce qui a été fait, tout en pilotant des axes nouveaux.***

Nous devons aussi nous inscrire dans la lignée du message du MEDEF national ; Laurence PARISOT veut agir dans la transparence, la visibilité et l'accessibilité, et c'est aussi dans ce cadre là que je veux travailler.

Notre rôle dans les départements, sur ce point, est de transmettre à nos adhérents le message des instances nationales puis ensuite de faire remonter à ces mêmes instances les attentes et préoccupations

de nos chefs d'entreprises.

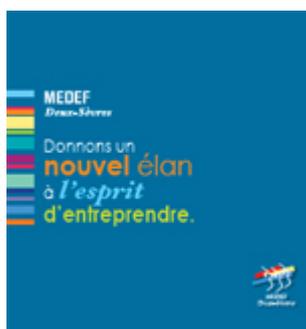
**LPE : véhiculer une image positive du "patron" et de l'entreprise en général est un travail de fond qui n'est certainement pas facile quand des affaires comme celles de la caisse noire de l'UIMM ou des parachutes dorés de certains grands patrons sont fortement médiatisées ?**

**PFA :** *il faut replacer les choses dans leur contexte, pour l'UIMM, les chefs d'entreprises ont fait ce qu'il fallait pour se protéger à une époque où de grands mouvements sociaux étaient à craindre, on peut déplorer à ce sujet un manque certain de transparence, mais le fond était légitime. Quant aux avantages et autres salaires qui paraissent exorbitants pour certains patrons, là encore il faut regarder le travail accompli, certains ont su bâtir de grands groupes ; et depuis la Loi Breton de 2005, les rémunérations exceptionnelles des dirigeants sont soumises au vote des assemblées générales, en toute transparence.*

**Pour moi, le chef d'entreprise d'aujourd'hui et de demain doit associer l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise au devenir de celle-ci.** L'intéressement et la participation sont à ce titre des outils essentiels pour associer chacun à la productivité de l'entreprise. Au sein du Groupe Eiffage, 20% des salariés sont ainsi actionnaires.

**LPE : quelles actions souhaitez-vous mettre en oeuvre dans le cadre de votre début de mandat ?**

**PFA :** *je souhaite notamment engager au sein du MEDEF des Deux-Sèvres une réflexion sur l'ouverture vers une dimension européenne et **permettre aux entreprises du département de***



**disposer des outils nécessaires à l'accès aux marchés et dispositifs que l'Europe met à notre disposition.** Les chefs d'entreprise méconnaissent ces opportunités qui sont pourtant à portée de main. C'est aussi notre rôle de les accompagner dans ce sens.

Par ailleurs, j'entends poursuivre les actions qui sont menées au sein de notre organisation, à savoir répondre aux problématiques quotidiennes rencontrées par nos adhérents par des ateliers pratiques, un accompagnement juridique, environnemental, social...

Enfin, **nous devons nous mobiliser pour être présents et représentés dans les organisations paritaires** : juridictions (Conseil de Prud'hommes, Tribunal de commerce..) organismes dédiés à la protection sociale et à l'emploi (ASSEDIC, URSSAF, CPAM...)... au total ce sont pas moins de 300 mandataires que nous mobilisons pour la défense des intérêts des entrepreneurs. **A ce sujet, je suis tout à fait ouvert au dialogue avec les autres organisations professionnelles et interprofessionnelles pour oeuvrer ensemble à la défense des entreprises du territoire".**

Afin de marquer ce "passage de témoin" entre les deux Présidents et de communiquer sur ses actions, **le MEDEF du département vient d'éditer une plaquette** (ci-dessous) qui a été largement diffusée aux entreprises du territoire.



## **A propos du Président**

**Paul-François ARRIGHI**, 52 ans, diplômé de l'école des conducteurs de travaux de Toulouse, prend la direction de l'entreprise MIGAULT de Niort en 1992, sous la "tutelle" du Groupe EIFFAGE Construction dont il dirige aujourd'hui l'implantation régionale (Plus de 150 salariés, 34M€ CA, sites répartis à Niort, Poitiers, La Rochelle). Juge au Tribunal de commerce pendant un mandat à partir de 1995, il intègre le Comité de direction du MEDEF des Deux-Sèvres, puis la Vice-Présidence avant d'être élu Président le 13 janvier 2008.

## **A propos du MEDEF des Deux-Sèvres**

Le MEDEF Deux-Sèvres rassemble environ 300 adhérents (45000 salariés, plus de 9 milliards d'€ de CA), qui sont pour 34% des entreprises de moins de 20 salariés, 42% des entreprises de 20 à 100 salariés et pour 24% des entreprises de plus de 100 salariés.

300 mandats sont exercés par ces chefs d'entreprise dans plus de 70 organismes et commissions.

Contact : Tel : 05.49.04.68.30 - 9 rue du Petit banc, 79007 Niort - email : [info@medef79.fr](mailto:info@medef79.fr)